

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1949, tome 47, p. 281-285

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

NOUVELLES

EPHEMERIDES

GARDIENS D'UN PATRIMOINE

Nous pensons que ce rôle sied en tous points à ceux de ses membres que le Conseil national a désignés pour étudier un arrêté législatif sur la conservation des monuments historiques. Notre pays, quoiqu'il se situe à la périphérie de grandes civilisations, est l'asile de bien des chefs-d'œuvre d'architecture et d'art. D'admirables témoins du passé constellent notre sol et ce serait une sorte de reniement que de laisser le temps, complice au reste de l'incurie, de la pauvreté ou même de l'ignorance des hommes, infliger à nos monuments l'outrage du dépérissement ou, ce qui est pire, celui de restaurations maladroites.

Venue en Valais, cette Commission fédérale voulut bien s'arrêter à l'Abbaye, le 25 novembre dernier. Elle y put voir le passé retrouver son antique splendeur dans la tour romane si merveilleusement reconstruite ; elle y put voir aussi ce même passé devenir le présent dans notre basilique abbatiale et cathédrale dont le caractère, tout en s'inspirant du style ancien, rejoint les meilleures données modernes pour créer un temple harmonieux en ses lignes et proportions, et tout baigné d'une ambiance qui eût souffert de ne se greffer que sur une époque, fût-ce celle d'hier ou celle d'aujourd'hui...

Cette commission parlementaire, présidée par M. Meier, qui est en même temps chef du Département de l'Intérieur de Zurich, était accompagnée de M. Philippe Etter, conseiller fédéral et chef du Département de l'Intérieur, et de MM. Linus Birchler et Louis Blondel, président et vice-président de la Commission fédérale des monuments historiques. Par l'intermédiaire de leur président qui s'exprima en un discours où la profondeur de la pensée s'unissait à la plus exquise courtoisie, nos hôtes dirent à S. Exc. Mgr Haller, qui se faisait une joie et un honneur de les accueillir, leur vive admiration pour ce qu'ils venaient de voir, pour ce patrimoine qui se retrouvait tel qu'il nous fut légué, mais enrichi, au moins si l'on considère les édifices qui l'abritent et qui nous y conduisent, d'une noblesse nouvelle, solidement entée sur l'apport des siècles écoulés.

Dans le même ordre d'idées, nous signalons avec plaisir que notre confrère et co-rédacteur aux « Echos », M. le Chanoine **Dupont Lachenal**, a été nommé membre du Comité « Pro Aventico », qui s'occupe de poursuivre les fouilles de l'antique ville d'Avenches. Nous félicitons le Président de la

Société d'Histoire du Valais romand de cette distinction que lui ont valu sa compétence scientifique et son zèle éclairé pour tout ce qui touche au passé.

BIENVENUE AU NOUVEAU PREFET

M. **Alphonse Gross**, notaire à St-Maurice, vient d'être nommé préfet du district de St-Maurice. Cette nouvelle nous a vivement réjouis et à plusieurs titres : M. Gross est d'abord un de nos anciens élèves, ayant suivi chez nous tous les cours du gymnase classique ; il est le frère d'un de nos Chanoines, M. Raphaël Gross, professeur de Principes ; enfin, c'est un enfant de Salvan, paroisse qui nous tient particulièrement à cœur... Ajouterions-nous encore, comme si c'était nécessaire, les belles qualités d'intelligence et d'esprit de notre nouveau magistrat, puisées d'ailleurs et entretenues aux sources des traditions de famille et du travail personnel !

L'Abbaye et le Collège se devaient donc de fêter le nouveau Préfet. Si c'était délicatesse que Mgr Haller conviât à la table abbatiale le plus haut magistrat du district, ce fut une non moins exquise réponse que M. Gross réservât à notre Maison sa première visite officielle. Cette double démarche put successivement inspirer les toasts qu'échangèrent notre vénéré Supérieur et celui qui nous honorait de sa visite : paroles qui voulaient être cordiales et retrouver cette bonne tradition, inaugurée sous le règne du regretté M. Haegler, et qui nous vaut, plusieurs fois l'an, l'amicale présence de notre Préfet.

Le même jour, se trouvaient aussi au repas conventuel MM. Walther, ancien Préfet de Laufon, et Dr Carnat, médecin-vétérinaire, venus à l'Abbaye pour la prise d'habit de leurs neveu et fils : aimable coïncidence qui ajoutait encore au charme de cette ambiance familiale.

Nos étudiants voulurent, pour leur part, acclamer le Préfet de St-Maurice. Un des leurs, M. Michelet, de Physique, interprétant les sentiments de ses camarades, adressa ses félicitations et ses vœux à M. Gross, lequel répondit en livrant à cette jeunesse des consignes de chef. Ce furent d'admirables paroles où l'on goûtait tour à tour l'excellence de la forme, la conviction oratoire et la profondeur d'une pensée personnelle et adaptée à de concrètes exigences contemporaines. Ces compliments s'encadraient d'un flot d'éloquence musicale, la « Mauritia » et le Chœur mixte ayant agrémenté cette cérémonie de leurs meilleures productions.

Belle journée et d'autant plus appréciée qu'elle valut aux maîtres et à leurs élèves une sympathique après-midi de congé...

HOTES DE MARQUE

Récemment, deux prélats étrangers firent à l'Abbaye l'honneur de leur visite. Ce furent, le 25 novembre, S. Excellence Mgr Claude Bayet, évêque de Cidyessus et vicaire apostolique du Laos, qui, accompagné de M. le Chanoine Pignat, du Grand-St-Bernard, vint saluer notre Abbé-Evêque et s'entretenir avec lui de cette lointaine Asie où, comme nos confrères du Sikkim, il s'efforce à installer le règne du Christ et de l'Eglise ; puis, le 4 décembre, le Révérendissime Mgr Francis Thomay, chor-évêque de rite chaldéen, attaché au ministère de ses compatriotes irakiens à Chicago, qui, d'Aigle où il séjournait depuis quelques jours, voulut présenter ses fraternels hommages à S. Exc. Mgr Haller ; ce lui fut une occasion de prendre contact avec toute notre Communauté en partageant le repas conventuel du même soir.

En terminant ce chapitre, nous signalerons que, le 18 novembre, s'arrêtaient quelques heures à l'Abbaye le Révérendissime Père Grorod, Supérieur général des Pères de S. François de Sales, d'Annecy, et son compagnon de route, le Rév. P. Duval. Cette présence était un témoignage d'amitié auquel notre Maison fut particulièrement sensible et auquel elle entend répondre à son tour par la fidélité de son affection. Elle évoquait les liens tout fraternels qui, depuis longtemps déjà, unissent les chanoines de St-Maurice et les Pères de S. François de Sales et qui sont inséparables des figures vénérées et si tôt disparues de S. Exc. Mgr Burquier et des R^{m^{es}} PP. Tissot et Commerson.

PROFESSION ET VETURES

Le 9 novembre, en la fête de la Dédicace du Latran, M. **Jean Eraclé** a prononcé ses vœux simples.

Le 29, MM. **Joseph Walther**, de Roggenbourg (J. B.), et **Raphaël Carnat**, de Delémont, ont pris l'habit des Chanoines réguliers de St-Maurice et commencé leur noviciat.

NOS ANCIENS

A L'UNIVERSITE DE FRIBOURG

Maintes fois déjà, la joie nous fut donnée d'adresser nos compliments et l'expression de notre admiration à M. le Dr **Joseph Escher**, président du Conseil national. Le même plaisir nous est offert aujourd'hui à l'occasion de sa promotion au rang de docteur « honoris causa » de l'Université de Fribourg, au titre de la Faculté de droit. Cette distinction, dont le diplôme lui fut solennellement remis lors du récent « Dies academicus » (15 novembre), vient à son heure : elle récompense le haut magistrat dont, en général, l'activité si clairvoyante et désintéressée s'efforce à intégrer sur le plan

des réalisations concrètes les meilleures thèses chrétiennes et dont, en particulier, l'année de présidence de notre Conseil national a provoqué dans tous les milieux un concert d'éloges et de reconnaissance. Pour sa part, l'Abbaye partage de grand cœur tous ces excellents sentiments à l'égard de M. Escher, et elle y joint les siens propres qui, d'ailleurs, ne diffèrent des autres que par ce qui s'y mêle de fierté au souvenir des liens qu'un commun passé a tissés entre elle et lui.

Dans le « Comité consultatif » de l'Université, récemment constitué, outre le nom du Recteur en charge, M. le professeur **Oscar Vasella**, nous relevons avec plaisir celui du sympathique préfet de Monthey et Conseiller national, M. le Dr **Paul de Courten**.

AU COLLEGE FLORIMONT

Le R. P. **Jean Déclinand**, des Pères de St-François de Sales, a été nommé directeur de l'Institut-Collège Florimont, à Genève. C'est la deuxième fois que notre distingué Ancien dirige cet établissement, ayant déjà occupé ce poste délicat de 1933 à 1939. Nous l'en complétons bien respectueusement.

MARIAGES

Le 26 octobre, M. **Francis Thurre**, notaire, de Saillon, a épousé Mademoiselle Georgette Maeder, de Fribourg.

Le 26 novembre, M. **André Bücher**, de Pully-Lausanne, a épousé Mademoiselle Denise Hottinger, de Lausanne.

Le même jour, M. **Henri Drescher**, de Ferney-Voltaire, a épousé Mademoiselle Lucette Jotterand, de Pregnin.

Nous sommes heureux de féliciter ces nouveaux époux et de leur souhaiter un avenir tout chargé de bonheur, au gré des espérances qu'ils se sont eux-mêmes forgées. Que Dieu les bénisse bien largement et qu'il leur soit le grand foyer de paix et de joie où ces jeunes conjoints alimenteront la belle flamme de leur affection !

EXAMENS

UNIVERSITE DE BALE

Doctorat en sciences économiques et politiques : M. **Max Mumenthaler**, de Dornach.

Final de médecine dentaire : M. **Alfred Hurni**, de Schüpfheim (Lucerne).

UNIVERSITE DE BERNE

Doctorat en droit : M. **Alphonse Egli**, de Lucerne.

Examen d'Etat d'avocat : M. **Joseph Erard**, de Saignelégier.

UNIVERSITE DE GENEVE

Final de médecine : MM. **Roland Coquoz**, de St-Maurice, et **Henri Pitteloud**, de Nendaz.

UNIVERSITE DE LAUSANNE

Final de médecine : MM. **Werner Bisegger**, de Wohlen, **Bernard Giovanola**, de Monthey, **Georges Lathion**, de Nendaz, **Paul-Albert Messerli**, de Lausanne, et **Marcel Mivelaz**, de Vernayaz.

Licence en droit : M. **Yves Delacoste**, de Monthey.

UNIVERSITE DE ZURICH

Examen d'Etat de médecine vétérinaire : M. **Emil Odoni**, de Hochdorf.

Nos vifs compliments !

G. R.

Pour que cette rubrique ne perde rien de cette belle tenue que lui est coutumière, nous nous en voudrions de ne pas suppléer à un « oubli », dû moins à la distraction qu'à la modestie de son auteur. M. le Chanoine **Revaz** vient en effet d'inaugurer une série de cours sur le plain-chant au Conservatoire Valaisan. Pour cette flatteuse nomination nous lui souhaitons les succès qu'il mérite, et nous formons les vœux qu'il devine.

La Rédaction.